

Image not found or type unknown



## Vendeur immobilier peu coopératif

Par **Mamouroune**, le **26/08/2019** à **23:10**

Bonjour,

J'ai acheté une maison en Janvier 2019. J'ai demandé au vendeur de me fournir les plans et les factures des rénovations que celui-ci a effectué en 2014-2015, hélas refus. Il a déposé un permis de construire pour cette maison pour 125 m<sup>2</sup> or elle fait 160 m<sup>2</sup> (vendue pour 160 m<sup>2</sup>), les impôts fonciers vont être supérieurs à ceux qui m'ont été transmis.

Je voudrais savoir ce que je peux faire ?

Je soupçonne qu'une partie des travaux aient été effectués sans TVA, quid de la garantie décennale ?

Merci.